

# TARIF DE LOCATION

# PISCINE DU CHÂTEAU

Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2024

	Tarif
Entrées	
Adultes	6.50
Apprenti, étudiant (dès 15 ans), AVS, AI	5
Enfant en âge de scolarité (6-14 ans)	4
Groupe adultes (min 10 personnes)	6
Groupe enfants (6-14 ans)	3.50
(min. 10 personnes)	
Carnet dix entrées	
Adulte	55
Apprenti, étudiant (dès 15 ans), AVS, AI	45
Enfant en âge de scolarité (6-14 ans)	30
Abonnements de saison	
Adulte	95
Apprenti, étudiant (dès 15 ans), AVS, AI	70
Enfant en âge de scolarité (6-14 ans)	45
3° enfant en âge de scolarité et suivant	Gratuit
dans la même famille	
Casiers et cabines	
Casier	2
Casier, abonnement de saison	30
Cabine	8
Cabine à la saison (location limitée)	120
condition : être en possession de	
l'abonnement de saison	
Locations et divers	
Dépôt pour clé de casier	20
Chaise	7
Parasol	7
Ping-Pong (1/2 h.)	3
Balle (1/2 h)	3
Dépôt pour ballon de beach-volley	Pièce
	d'identité
Maillot de bain	5
Linge de bain	5
Brassard	2

Abonnements de saison pour les externes	
Adulte	105
Apprenti, étudiant (dès 15 ans), AVS, AI	70
Enfant en âge de scolarité (6-14 ans)	45
3 <sup>e</sup> enfant en âge de scolarité et suivant dans la même famille	Gratuit

## Remarques:

- a) Les enfants de moins de six ans bénéficient de l'entrée gratuite.
- b) Les personnes retraitées qui ne touchent pas encore la rente AVS paient le tarif ADULTES.

- c) Les personnes désirant acquérir un abonnement devront obligatoirement présenter une pièce d'identité.
- d) Le ticket d'entrée fait foi en cas de sortie/retour de la piscine.
- e) Les Euros ne sont pas acceptés.

#### Approbation

Le présent tarif a été accepté par le Conseil municipal en séance du 19 décembre 2023. Il remplace et annule tous les anciens tarifs.

Tramelan, le 20 décembre 2023

### Au nom du Conseil municipal

Le Président : La Chancelière :

Hervé Gullotti Lucie Noirat

#### Entrée en vigueur

Il est certifié que l'entrée en vigueur du présent tarif au 1<sup>er</sup> avril 2024 a été publiée dans la Feuille officielle d'avis du district de Courtelary no 8 du 1 mars 2024. Aucun recours n'a été formé durant les 30 jours à dater de la publication.

Tramelan, le 2 avril 2024

#### Commune de Tramelan

La Chancelière :

Lucie Noirat